

Conseiller

solution+benefit GmbH
Ralph Meyer
Bernstrasse 1
Case postale 284
CH-3280 Murten
Tél. 026 670 74 20

Assureur e preneur de risque

CAP Compagnie d'Assurance de Protection
Juridique SA
Service grands clients
Adresse postale:
Case postale
CH-8010 Zurich
Tél. 058 358 09 09

Proposition pour la Protection juridique combinée : entreprise, privée, circulation et immobilière pour les membres d'AvenirSocial en tant qu'indépendants ou propriétaires de petites entreprises

Preneur d'assurance :

Nom de l'entreprise :

Forme juridique :

Nom / Prénom :

Adresse :

No postal / Lieu :

E-Mail:

Téléphone :

Début de l'assurance : 01.
(toujours pour le premier du mois suivant après la signature)

Durée du contrat : 1 an. La durée du contrat est prolongée tacitement d'année en année, si la résiliation n'intervient pas 3 mois avant la prochaine échéance.

Echéance : 01.01.

Paiement : Annuellement en avance

Prime annuelle :

Entreprise qui ne réalise pas plus de CHF 750'000.00 d'honoraires ou de chiffre d'affaires par année :

- Prime annuelle nette : CHF 500.00
- 5% Timbre fédéral : CHF 25.00
- **Prime annuelle brute : CHF 525.00**

Etendue de la couverture d'assurance et conditions applicables :

- Protection juridique combinée : entreprise, privée, circulation et immobilière
- Les conditions générales d'assurance pour la Protection juridique combinée : entreprise, privée, circulation et immobilière pour les membres d'AvenirSocial en tant qu'indépendants ou propriétaires de petites entreprises, édition 01.2016, font partie intégrante du présent contrat.

Administration :

L'Administration est effectuée exclusivement par solution+benefit GmbH. La représentation de l'assuré par des tiers (par ex. par des courtiers en assurance) est exclue.

Informations relatives à la protection des données :

Le traitement des données personnelles constitue une étape indispensable des opérations d'assurance. Lors du traitement des données personnelles, solution+benefit GmbH et la CAP respectent les dispositions de la loi fédérale sur la protection des données (LPD) et de son ordonnance et traitent les données des assurés de manière absolument confidentielle. Les données sont ainsi uniquement destinées à l'usage pour lequel elles ont été collectées (p. ex. établissement d'une offre/police ou envoi de documents) et ne sont pas transmises à des tiers. Afin de pouvoir offrir une couverture d'assurance complète et d'optimiser les coûts, certaines des prestations de la CAP sont confiées à des entreprises juridiquement indépendantes en Suisse et à l'étranger. Il peut s'agir de sociétés du groupe Allianz ou de partenaires de coopération. Dans le cadre de l'affectation du rapport contractuel, nous avons besoin de transmettre vos données à l'intérieur et à l'extérieur du groupe. En relation avec l'optimisation des produits, nous traitons les données à des fins de marketing interne. Les personnes assurées disposent d'un droit d'information ainsi que, dans certaines conditions, d'un droit de rectification, de blocage ou de suppression de vos données enregistrées sous forme électronique ou classées dans le dossier.

Le/La soussigné/e confirme ne pas avoir été impliqué dans les dernières trois années dans un litige concernant les domaines juridiques assurés et avoir reçu et compris les conditions générales d'assurance.

Lieu et date :

Signature du preneur d'assurance :

.....

.....

Demande dûment rempli doit être envoyé à :
solution+benefit GmbH, Bernstrasse 1, Case postale 284, 3280 Murten